

Daniel LAUMONT

03/04/24 14:34

Enquête publique-parc photovoltaïque - La Roche sur Yon

à : enquetepublique vendee3

A L'attention du commissaire enquêteur /

Déposition de Force ecocitoyenne de vendée (FEVE) Danielle Laumont présidente

Nous avons été particulièrement choqués par l'avis administratif paru dans Ouest France intitulé :

"Demande de permis de construire et d'autorisation de destruction , altération et dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces protégées "

Comment peut on écrire cela face à la chute de la biodiversité : le projet peut être vertueux d'installer des panneaux photovoltaïques ne justifient pas tout ! Cet îlot de nature avait été respecté par les constructions de 4 voies et d'autoorute et le voilà menacé par ce projet

. D'après le dossier il n'y a pas eu de lieux de projets alternatifs .

Les effets sur les milieux naturels et les espèces protégées sont particulièrement bien décrits par le dossier de la MEAe et il conviendrait de respecter ces milieux et de faire une évaluation des effets de leur destruction sur les gaz à effet de serre. .

Si on va sur le site de la préfecture le titre de l'enquête publique n'est pas le même : " Permis de contruire pour la construction de la centrale photovoltaïque au sol lieu dit La Noue " pourquoi ce titre ne correspond pas à l'avis administratif . L'aspect négatif est il caché volontairement . ?

Nous sommes donc opposés à cette destruction de milieux et d'espèces protégées et cela mériterait une plainte à l'office français de la biodiversité .

Recevez nos sincères salutations

La présidente Danielle Laumont